



PÔLE TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

Section d'Adaptation au Travail La Cardeline

SAT

La SAT a ouvert ses portes en 1989. Implantée à Châteauneuf, elle partage le site de l'ESAT La Bastide.

Elle dispose d'une autorisation de 10 places et accueille des jeunes adultes en situation de handicap, orientés par la MDPH.

Depuis 2016, la SAT fait partie du pôle Travail protégé et adapté qui regroupe 4 ESAT, 3 SAS, 1 SAT et 2 entreprises adaptées.

Ce regroupement permet de mutualiser et d'optimiser les moyens en offrant des conditions d'accueil et un environnement de qualité.

La SAT est autorisée et financée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Elle s'adresse à des jeunes adultes manquant de maturité et qui, à la sortie d'une structure pour enfant, ont besoin d'un temps d'évaluation et de préparation pour éventuellement accéder au travail protégé.

L'accompagnement individualisé vise à favoriser l'autonomie et à renforcer les compétences psychosociales par le biais d'activités éducatives et d'apprentissages professionnels.

Un projet professionnel personnalisé est mis en place avec le jeune adulte, sa famille et/ou son représentant légal et les équipes qui définissent le plan d'actions à mettre en œuvre en fonction de ses objectifs et de ses potentialités.



10

Personnes accompagnées



SECTEURS PROFESSIONNELS

- Entretien des espaces verts

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Evaluation, accompagnement socioprofessionnel, travail adapté

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- Avoir une reconnaissance RQTH



Un accompagnement qui s'articule en trois phases :

- une phase d'observation et d'évaluation des potentialités ;
- une phase d'apprentissages et d'accompagnements socioprofessionnels ;
- une phase de mise en situation concrète dans les ESAT.

À l'issue de cet accompagnement, une orientation peut-être prononcée à destination d'un ESAT ou bien d'une structure spécialisée, répondant au mieux aux besoins de la personne.



Encadrement et environnement :

L'équipe pluridisciplinaire professionnelle est composée de personnel éducatif, administratif, technique.

Transports :

Le service de transport assure la liaison entre Grasse / Mouans Sartoux et Châteauneuf.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
MDPH : Maison Départemental des Personnes Handicapées



SAT LA CARDELINE

591 chemin du Camp de Tende - 06740 Châteauneuf
Tél. 04 92 60 33 60 - Email : sat-chateauneuf@afpjr.org

afpjr.org

